



santé
famille
retraite
services

Midi-Pyrénées Nord

Rodez, le 17 février 2026

**Notification d'Appel Fractionné
de l'année 2026**

GOMEZ BENJAMIN

Références : 1870812202066 NN3C 46 255

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL 82014 MONTAUBAN CEDEX 14
107330

**MONSIEUR GOMEZ BENJAMIN
74 TOUR DE VILLE
15600 MAURS**

Date d'exigibilité : 02/03/2026

Date limite de paiement : 31/03/2026

Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des cotisations et contributions sociales à payer pour le 1^{er} appel fractionné de l'année 2026.

Comment est calculé le montant de cet appel fractionné ?

Cet appel représente 35,00 % des cotisations sociales et contributions calculées avec les taux de l'année 2025.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES	32,20 Eur
INDEMNITES JOURNALIERES AMEXA	87,50 Eur
ASS. CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF.	196,13 Eur
RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE	306,25 Eur
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE VIVEA	28,70 Eur
C.S.G NON DEDUCTIBLE	60,55 Eur
C.S.G DEDUCTIBLE	171,50 Eur
C.R.D.S	12,60 Eur
MONTANT DE VOTRE APPEL FRACTIONNE	895,43 Eur

Comment procéder au paiement ?

La somme de **895,43 Euros** est à payer au plus tard le 31/03/2026.

Nous vous invitons à procéder au paiement de cette somme par :

- Prélèvement
- Télé-règlement
- Virement bancaire